

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 novembre 2021	N° 2021-658

Convocation du 18 novembre 2021

Aujourd'hui jeudi 25 novembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY
Mme Stephanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie JUQUIN
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Pascale BRU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 14h30 à 15h20 et à partir de 17h10 le 26 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 18h45 le 25 novembre et à partir de 16h36 le 26 novembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean-François EGRON à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h24 le 25 novembre
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO à partir de 17h06 le 26 novembre
Mme Brigitte BLOCH à Mme Laure CURVALE à partir de 18h19 le 25 novembre
Mme Brigitte BLOCH à M. Patrick PAPADATO à partir de 17h le 26 novembre
Mme Andréa KISS à Mme Brigitte TERRAZA le 25 novembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30 le 26 novembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 18h19 le 25 novembre

Mme Marie-Claude NOEL à M. Patrick PAPADATO à partir de 15h06 le 26 novembre

M. Nordine GUENDEZ à M. Myriam BRET le 26 novembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h32 le 25 novembre et le 26 novembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 25 novembre et à partir de 16h45 le 26 novembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 26 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 18h20 le 25 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Eva MILLIER de 10h43 à 14h30 le 26 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h50 le 26 novembre
M. Gérard CHAUSSET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 17h20 le 26 novembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE le 25 novembre
M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Didier CUGY à M. Olivier CAZAUX à partir de 12h24 le 26 novembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 10h20 à 12h32 le 26 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Alain CAZABONNE à partir de 18h11 le 25 novembre

Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 26 novembre
Mme Fabienne DUMAS à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 15h55 le 26 novembre
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 14h30 le 26 novembre

M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h08 le 25 novembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Olivier CAZAUX le 26 novembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Nadia SAADI le 25 novembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h le 26 novembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 18h25 le 25 novembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Jacques MANGON à M. Thierry MILLET à partir de 18h40 le 25 novembre et le 26 novembre
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h50 le 26 novembre
Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h40 le 26 novembre
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 18h40 le 25 novembre
M. Michel POIGNONEC à M. Fabrice MORETTI à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 12h26 le 26 novembre
Mme Marie RECALDE à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Fabien ROBERT à M. Michel LABARDIN à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Nadia SAADI à Mme Harmonie LECERF à partir de 17h le 26 novembre
Mme Béatrice SABOURET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h30 le 26 novembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Thierry TRIJOULET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 15h30 le 26 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON jusqu'à 18h40 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h40 le 25 novembre et à partir de 12h02 le 26 novembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Absent en application de l'article 7 du règlement intérieur : M. Marc MORISSET le vendredi 26 novembre

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 25 novembre 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	N° 2021-658

**Association Ronde des quartiers de Bordeaux - Actions 2021 d'accompagnement des associations de commerçants et artisans des communes de Bordeaux Métropole et contribution à l'étude de préfiguration de la "maison de la numérisation"-
Subventions - Conventions - Décision - Autorisation.**

Monsieur Alain GARNIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Afin de favoriser le développement commercial de son territoire, Bordeaux Métropole s'est donné comme objectif d'encourager l'animation et la visibilité de son tissu commercial de proximité.

Pour y parvenir, la Métropole a mis en place plusieurs dispositifs d'accompagnement des commerces et des artisans du quotidien présentés dans son plan d'actions en faveur du commerce validé par délibération du Conseil métropolitain en date du 23 mars 2018.

Dans ce cadre, il est prévu de soutenir la création et la dynamique des associations de commerçants et artisans indispensables pour animer le tissu local et donner de la visibilité aux commerces sur tout le territoire, qu'ils soient situés dans les centres-villes, les centres-bourgs ou dans les quartiers.

De son côté, l'association la Ronde des Quartiers de Bordeaux (RQB) propose de partager sa longue expérience dans l'organisation d'animations et d'événements commerciaux avec les communes et les autres associations du territoire, et d'aider ces dernières dans leur structuration et dans la réalisation de leurs différents projets.

La Ronde des Quartiers de Bordeaux a pour but de fédérer l'ensemble des commerçants et artisans de Bordeaux et Bordeaux Métropole en soutenant leurs projets et en défendant leurs intérêts. Aujourd'hui, l'association regroupe quelque 1300 adhérents et une vingtaine de partenaires, unis pour renforcer l'attractivité commerciale des différents quartiers.

Subvention pour le soutien aux associations de commerçants et artisans des communes.

En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire et économique, la RQB n'a pu mettre en œuvre son plan d'actions tel que prévu. Pour autant, elle a adapté son action en continuant d'aider ses adhérents : informations sur les mesures sanitaires, sur les aides aux entreprises, sur les démarches administratives, vente de gel et de masques à prix coûtant...

Côté animations commerciales, la plupart ont été annulées. Pour autant, la Ronde a pu accompagner les associations des communes de Saint Médard en Jalles (la SMAAC) et Le

Bouscat (Calypso/Les Ecus) dans l'organisation de leurs événements, de la façon suivante :

- appui pour l'organisation d'animations et de jeux/concours,
- soutien technique et logistique, avec prêt de matériel,
- expertise en termes de communication (création d'une identité visuelle, communication sur différents supports et notamment sur les réseaux sociaux),
- prise de photos,
- veille d'information.

En 2020, la Métropole avait accordé une subvention de 32 000 € à la Ronde des Quartiers (sur la base d'un budget de fonctionnement prévisionnel global de la RQB de 1 627 300 € TTC) pour la mise en œuvre de ces actions de soutien au commerce de proximité des communes membres.

Pour 2021, la RQB a renouvelé sa demande de subvention pour lui permettre de poursuivre ces actions et accompagner au plus près les associations de commerçants et d'artisans des communes qui en expriment la demande. Les programmes d'actions correspondants sont construits en lien avec les communes et les représentants des associations.

La conduite de cette action mobilisera le budget de la RQB pour un montant prévisionnel spécifique de 40 000€ TTC. Sur cette base, la Ronde a sollicité l'aide de Bordeaux Métropole pour un montant de 32 000 €, identique au montant de la subvention accordée en 2020.

Compte tenu du contexte sanitaire et des difficultés rencontrées cette année encore par les commerçants et leurs associations, il est proposé de reconduire pour 2021 la subvention de 32 000 € allouée à la RQB par Bordeaux Métropole (soit 80% de la dépense prévue).

A noter que, conformément à la délibération du conseil métropolitain n°2020-511 du 18/12/2020 et afin de faciliter le fonctionnement de la RQB, un acompte provisionnel d'un montant de 25 600 € a fait l'objet d'un versement en début d'exercice 2021.

Les conditions de versement du solde de la subvention de Bordeaux Métropole à l'association font l'objet d'une convention ci-annexée.

Subvention pour la réalisation d'une étude de préfiguration pour la création d'une « maison de la numérisation »

La digitalisation du commerce est une tendance de fond accélérée par la crise sanitaire et les phases de confinement. Elle s'inscrit dans des évolutions plus larges relatives à l'attractivité des centres-villes, à l'adaptation des commerces physiques aux nouvelles préoccupations des clients (impact environnemental par exemple), aux nouveaux modes de distribution (click and collect, livraison du dernier kilomètre...)

Bien consciente de ces enjeux, la RQB a initié une réflexion sur les solutions à mettre en œuvre pour accompagner les commerçants physiques dans leur transition numérique et pour mieux organiser leur logistique et leur relation-clients.

Dans ce cadre, la RQB a souhaité s'appuyer sur l'association Commerçants et Artisans des Métropoles de France (CAMF) pour tester un projet de lieu unique sur le territoire de Bordeaux Métropole. L'idée est de créer une « maison de la numérisation du commerce » qui doit permettre, dans un espace ouvert et accueillant, de déployer l'ensemble des services et dispositifs nécessaires à la numérisation des commerçants et artisans, mais aussi à la vente sur internet. Cet espace permettra à l'ensemble des commerçants et artisans d'un territoire d'être accompagnés pour monter en compétence et mieux répondre aux nouveaux besoins en matière de e-commerce, de communication digitale, d'expériences clients.

La maison de la numérisation sera associée à un entrepôt logistique mutualisé à même d'optimiser les charges, modes de stockage et l'approvisionnement des commerces de centre-ville de Bordeaux.

La métropole de Bordeaux sera donc un site d'expérimentation de ce lieu unique dont le modèle pourra ensuite être déployé sur d'autres métropoles et grandes villes.

Dans ce cadre, une étude de préfiguration d'une maison de la numérisation sur Bordeaux a été lancée. Elle est pilotée par la CAMF dans le but de partager ses résultats et les solutions proposées dans les métropoles Françaises.

La Ronde des quartiers participe activement à la réalisation de cette étude en apportant son expertise et son réseau d'adhérents. Elle souhaite également contribuer financièrement à l'étude, aux côtés de la Banque des Territoires et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour cela, la RQB a demandé à Bordeaux Métropole une contribution financière de 10 000 €, sur la base d'un coût total d'étude de 43 860 € TTC.

Budget prévisionnel de l'action :

Etude de préfiguration			
Dépenses € TTC		Recettes € TTC	
Coût global	43 860	CAMF	1 930
		RQB	10 000
		Banque des territoires	21 930
		Région Nouvelle-Aquitaine	10 000
TOTAL	43 860		43 860

Les conditions de versement de la subvention de 10 000 € de Bordeaux Métropole à l'association font l'objet d'une convention ci-annexée (annexe 2).

De plus, par exception à l'article L 1611-4 du CGCT, la RQB est autorisée à reverser tout ou partie de cette subvention à la CAMF pour la réalisation de cette étude de préfiguration.

Subvention pour l'organisation de l'animation le Bon Goût d'Aquitaine

Le Bon goût d'Aquitaine, événement de plein air consacré aux produits du terroir et organisé depuis plusieurs années par la RQB dans le quartier de la Bastide à Bordeaux, a été cette année encore annulé en raison de la crise sanitaire.

Conformément à la délibération du conseil métropolitain n°2020-511 du 18/12/2020 et afin de faciliter le fonctionnement de la RQB et l'organisation du Bon goût d'Aquitaine, un acompte provisionnel d'un montant de 12 000 € a déjà fait l'objet d'un versement à l'association en début d'exercice 2021.

L'association devra donc rembourser cette subvention à Bordeaux Métropole qui est autorisée à encaisser cette recette.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L 5217-2 et L 16611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2016/754 du 16 décembre 2016 relative à la feuille de route pour l'action économique de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015, adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU le plan d'actions en faveur du développement du commerce voté par délibération n° 2018/0140 du 23 mars 2018,

VU la délibération du conseil métropolitain n°2020-511 du 18/12/2020 relative à l'Adoption du budget 2021 - ouverture des crédits provisoires d'investissement dans le cadre de l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)-Décision-Autorisation,

VU la demande de subvention formulée par l'association en date du 9 juillet 2020 pour le soutien aux associations de commerçants et artisans,

VU la demande de subvention formulée par l'association en date du 13 octobre 2021 pour sa participation à l'étude de préfiguration de la maison de la numérisation,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le financement sollicité par La Ronde des quartiers de Bordeaux pour l'accompagnement des associations de commerçants et artisans correspond aux objectifs de Bordeaux Métropole pour favoriser la dynamique de son tissu d'activités de proximité,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer à la Ronde des quartiers de Bordeaux la somme de 32 000 € pour l'accompagnement et le développement des associations de commerçants et artisans sur les communes de la Métropole,

Article 2 : d'attribuer à la Ronde des quartiers de Bordeaux la somme de 10 000 € pour sa participation à la réalisation d'une étude de préfiguration de la maison de la numérisation,

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer les conventions ci-annexées et tout acte afférent, précisant les conditions de versement des subventions accordées,

Article 4 : d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget principal de l'exercice 2021, chapitre 65, article 65748, fonction 61,

Article 5 : d'annuler l'acompte provisionnel de 12 000 € (mandat N°2021-57 bordereau 1 du 13/01/2021) versé à la Ronde des Quartiers pour le Bon Goût d'Aquitaine suite à l'annulation de la manifestation et d'encaisser la recette correspondante.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur POUTOU

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 novembre 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 2 DÉCEMBRE 2021	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 2 DÉCEMBRE 2021	le Vice-président,
	Monsieur Alain GARNIER